

DEMANDE D'ARRETE TEMPORAIRE  
DU STATIONNEMENT ET DE LA CIRCULATION

DEMANDE DE SIGNALISATION TEMPORAIRE

SERVICE SPORT – MANIFESTATIONS  
CTM

11 Rue Jean Bussière  
23000 GUERET

Tèl : 05 55 52 99 90 mail : sports@ville-gueret.fr

ASSOCIATION BENEFICIERE DE L'AUTORISATION .....

Représentée par .....

Adresse pour l'envoi des documents : .....

.....

Tél : ..... Fax ..... Mail .....

Nom de la manifestation .....

Date de la manifestation ..... Horaires de la manifestation .....

Demande d'arrêté temporaire du  
Stationnement et de la circulation

Demande de signalisation  
temporaire

**1. Stationnement interdit**  oui  non

Date et heures souhaitées du début de l'interdiction :

.....

Date et heures souhaitées de la fin de l'interdiction :

.....

Lieux de l'interdiction : .....

**2. Circulation modifiée**  oui  non

Circulation interdite lieux : .....

Circulation alternée lieux : .....

Autre lieux .....

Dates et heures souhaitées du début de la  
modification de la circulation .....

Dates et heures souhaitées du début de la  
modification de la circulation .....

**3. Autres demandes**

.....  
.....  
.....  
.....

**1. Autorisation de fléchage**

Nombre prévisionnel de panonceaux à implanter  
sur le domaine public.....

Dimensions des panonceaux.....

.....

**2. Demande d'installation de calicot**

Nombre de calicot fournit par l'association :

1  2

A déposer au Service Sport Manifestations au  
moins 3 semaines avant la manifestation.

Les banderoles sont installées au plus tôt le jeudi  
précédent les deux weekends avant la  
manifestation